



DF/DA/SSI
Rue du Vieux Marché 4
1207 Genève

N/réf. : SSI/mja

Genève, le 16 décembre 2021

Rapport d'activité législature 2018-2023
3ème année
(1^{er} décembre 2020 – 30 novembre 2021)

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20);
- Article 1, lettre c, du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01);
- Loi sur le financement de la solidarité internationale, du 4 octobre 2001 (LFSI ; D 1 06)
- Article 11 du règlement d'application de la loi sur le financement de la solidarité internationale, du 19 juin 2002 (RFSI ; D 1 06.01)

II. Compétences légales de la commission

La commission consultative de la solidarité internationale (CCSI) est constituée aux fins de :

- fournir un préavis au Conseil d'Etat sur tout projet de coopération au développement et d'aide humanitaire impliquant un financement supérieur à 60 000 F;
- fournir un préavis au Conseil d'Etat sur tout projet de contrat de prestations élaboré dans le cadre de la loi sur le financement de la solidarité internationale;
- valider les rapports opérationnels et financiers finaux des projets qu'elle a analysés;
- examiner toute question que lui soumet le département dans le domaine de la solidarité internationale.

III. Activités de la commission

La CCSI est composée de 3 représentant-e-s de l'Etat (DF, DIP et DSPS) et de cinq expert-e-s externes, dont quatre sont indépendant-e-s et un est rattaché à l'un des partenaires privilégiés du canton, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Les expert-e-s sont spécialisé-e-s dans les domaines de l'environnement, de l'aide humanitaire, de la santé publique, des droits humains et de la coopération internationale.

Durant la période mentionnée, la commission a tenu 4 séances. La CCSI a examiné 14 dossiers au total (3 dossiers de coopération au développement dans le domaine de la santé, 4 dans le domaine de l'éducation et la formation, 4 projets des droits humains, 2 dossiers en

lien avec l'environnement et 1 dossier d'aide humanitaire). En outre, la CCSI a émis un préavis favorable pour une nouvelle convention de financement pour le CICR pour la période 2022-2025.

La CCSI a émis 13 préavis positifs et 1 négatif. Tous les préavis de la CCSI ont été validés par le Conseil d'Etat.

La commission a également participé au suivi de la convention entre le canton de Genève et Médecins sans Frontières (MSF).

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la commission est assuré par le service de la solidarité internationale.

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- instruction des demandes de soutien financier d'un montant supérieur à 60'000 F selon les procédures et critères fixés pour l'évaluation des projets de solidarité internationale;
- préparation des dossiers à soumettre à la commission pour préavis;
- organisation des séances de la commission et rédaction des comptes-rendus décisionnels;
- suivi des projets examinés par la commission du point de vue administratif, opérationnel et financier.

V. Frais de la commission

A. *Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)*

7'800 F (experts externes de la CCSI)

B. *Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)*

Néant.

C. *Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF)*

Néant.

D. *Remboursement de frais (art. 28 RCOF)*

Néant.



Maria Jesus Alonso Lormand
Présidente de la Commission

Service adm CE (CHA)

De: CE DF (DF)
Envoyé: jeudi 23 décembre 2021 15:15
À: Service adm CE (CHA)
Cc: Ferrari Beatrice (DF); Alonso Lormand Maria Jesus (DF); Ecuyer Brendan (DF)
Objet: Dépôt CE du 12 janvier 2022 - Point 5.2 Affaire administrative : rapport d'activité CODOF CCSI

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour,

Je vous remercie de bien vouloir inscrire cet objet dans les affaires administratives.



CODOFz267
Rapport d'activit...

Avec mes cordiaux messages.

Florence Klay
Dossiers Conseil d'Etat

Département des finances
Secrétariat général
Tél. +41 (22) 327 98 05
Code d'acheminement interne: A105/ER/DF

